



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

05/08/2014

Conseils aux voyageurs

La préfecture vous rappelle que le Ministère des affaires étrangères recommande, sauf raison impérative, aux Français de suspendre tout projet de voyage dans les pays où des cas de fièvre hémorragique à virus Ebola sont avérés (Guinée, Sierra Leone, Libéria, Nigéria).

Avant votre départ, il convient de :

- **Suivre l'évolution de l'épidémie** en consultant régulièrement le [site du ministère des Affaires étrangères et du Développement international](#) et celui de l'[Organisation Mondiale de la Santé](#),
- de vous inscrire sur le [portail Ariane](#) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Pendant votre présence sur place, il convient de :

- **Ne pas se déplacer** dans la zone de foyer de l'épidémie **en Guinée forestière** et dans les zones signalées en Sierra Leone et au Liberia (consulter les fiches Conseils aux voyageurs de ces pays)
- **Ne pas consommer ni manipuler** de viande de brousse,
- **Se laver les mains** fréquemment au savon ou avec les solutions de lavage des mains hydro-alcoolique,
- **Éviter les contacts directs** avec les sécrétions des malades ayant une forte fièvre, ou des troubles digestifs, ou des hémorragies extériorisées par la bouche, le nez, ou les selles.

Après votre retour en France il convient de :

Prendre contact avec le SAMU - Centre 15 (numéro de téléphone : 15) en cas de fièvre ou de symptômes compatibles avec la maladie en mentionnant le séjour en Afrique de l'Ouest.